

Pour le 77 & 94 --> envoyer à : SNEP-FSU Créteil - Maison des syndicats - 11-13 rue des archives 94000 CRETEIL

Pour le 93 --> envoyer à SNEP-FSU 93 - Bourse Départementale du Travail - 1 place de la libération 93000 BOBIGNY

<b>Identité</b>	Date de naissance ____/____/____ Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	<b>Situation professionnelle</b>	<b>Etablissement d'affectation ou zone de remplacement</b>		
	Nom		Code établissement		
	Nom de jeune fille		Nom		
	Prénom		Adresse complète		
	Adresse complète		Echelon (ou groupe pour les retraités)		
	Mail		Situation administrative (entourez ci-dessous)		
	Téléphone fixe		TZR	Poste fixe	Temps partiel : %
Téléphone portable	Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire		
	Disponibilité		Congés (parental...)		

<b>Bulletins</b>	<b>Envoi des bulletins SNEP-FSU</b> <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique	<b>Envoi du bulletin FSU ("POUR")</b> <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique	<b>Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin</b> <small>J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.</small>
	Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale		

## Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2017-2018

Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon											
		1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11	
<b>Catégorie professionnelle</b>	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	143 €	152 €	160 €	165 €	175 €	187 €	199 €	213 €	228 €	
	Prof EPS classe normale biadmissible			149 €	156 €	165 €	177 €	186 €	199 €	214 €	230 €	239 €	
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe	199 €	209 €	224 €	242 €	257 €	271 €						
	Agrégé - CTPS	110 €	166 €	169 €	183 €	194 €	208 €	223 €	239 €	256 €	271 €	282 €	
	Agrégé - CTPS Hors Classe	256 €	271 €	283 €	303 €	315 €	334 €						
	AE - CE - PEGC		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €	
	CE - PEGC Hors Classe			177 €	187 €	211 €	227 €						
	CE - PEGC Classe Ex.	211 €	229 €	242 €	257 €	271 €							
	MA et CDI	100 €	113 €	116 €	124 €	133 €	140 €	150 €					
		Prof EPS stagiaire à l'externe	100 €										
	Prof de Sport stagiaire à l'externe	100 €											
	Agrégé stagiaire sur 1er poste	110 €											
	Congé parental - disponibilité	46 €											
	CDD temps plein à l'année	44 €											
	Autres CDD et vacataires	30 €											
	Congé de formation	102 €											
		<b>Abonnement Bulletin</b>											
		Non syndiqués											60 €
		Institutions/Associations											60 €
		Etudiants STAPS											20 €
		<b>Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine</b>											
		<b>Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service</b>											
		<b>Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)</b>											
<b>Retraité et contrat local HDF</b>	Inférieur à 1 000 €	→	groupe 1	51 €				Entre 2 051 € et 2 300 €	→	groupe 6	117 €		
	Entre 1 001 € et 1 300 €	→	groupe 2	68 €				Entre 2 301 € et 2 500 €	→	groupe 7	134 €		
	Entre 1 301 € et 1 550 €	→	groupe 3	83 €				Entre 2 501 € et 2 700 €	→	groupe 8	148 €		
	Entre 1 551 € et 1 800 €	→	groupe 4	94 €				Entre 2 701 € et 2 900 €	→	groupe 9	160 €		
	Entre 1 801 € et 2 050 €	→	groupe 5	103 €				Supérieur à 2 900 €	→	groupe 10	168 €		

## Je choisis de payer ma cotisation...

1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snepfusu.net>

2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8)  (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements  Indiquez le 1er mois de prélèvement

<b>PRELEVEMENT MANDAT</b>	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
	Pour le compte du <b>SNEP-FSU</b> <b>76, rue des Rondeaux</b> <b>75020 PARIS</b> Ref : cotisation SNEP <b>A :</b> <b>Le :</b>  <b>Signature :</b>
Nom	
Prénom	
Adresse	
Compl. d'adresse	
CP - Ville	
Pays	
Code IBAN	
Code BIC	
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE ICI → <input style="width: 100px;" type="text"/>	

**CREDIT D'IMPOT**

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.